

Le p'tit mot d'Alphonse

Novembre 1995

Numéro spécial inauguration de la passerelle des Bonnets Rouges

N° 7

Nous l'avons vécu ensemble cette fête. Un événement pour le quartier et pour les associations qui se sont mobilisées.

Nous la devons aussi à Mr le Maire qui a d'emblée accepté l'idée d'une inauguration qui soit une fête de quartier. Nous avons pour cela bénéficié d'une subvention et du soutien des services de la Ville.

La péniche spectacle a été aussi de la fête, son directeur a tout de suite dit oui.

Ce fut réussi grâce à tous.

Le journal est consacré à cet événement et à l'eau au centre de cette fête. L'eau du dessus, du dedans, des bords, des loisirs... Regards réjouis, regards attristés. C'est un attachement à la qualité de la vie rendu encore plus fort depuis que les bords de Vilaine deviennent un lieu de promenade attirant.

Aux responsables attachés aux mêmes espoirs que nous, je dis "Vivement la suite".

Ce sera réussi grâce à tous.

J. LAURENT

Le Cabinet vert.

On désigne sous ce nom l'emplacement au bord de la Vilaine situé derrière le stade Commandant Bougoin.

Cet emplacement a longtemps servi de baignade publique pour la Ville de Rennes en même temps que le gué de Baud près de l'écluse de l'hôpital psychiatrique et les bords du canal d'Ille et Rance.

Sait-on que ces baignades étaient sérieusement réglementées?

Nos archives municipales révèlent un arrêté signé par Mr de la Marre, Maire de Rennes, le 29 mai 1818, modifiant déjà un arrêté du 30 mai 1812 et rappelant que les bains publics devaient fixer l'attention de la police sous le double rapport de la sûreté et des bonnes mœurs.

Ils bénéficiaient de la présence de maître-nageurs expérimentés, salariés de la ville.

(suite page suivante)

En chantant...

*Enfin, nous la tenons
Not' passerelle (bis)
Enfin nous célébrons
Gaiement l'inauguration.*

Depuis longtemps programmée,
Bien avant les élections,
Elle est enfin arrivée,
Et c'est l'inauguration.

On nous dit qu'elle va relier
Au-dessus de la Vilaine
Nos voisins de St Hélier
A nous les gens de la plaine.

Les gosses de la maternelle
revenant de Picasso
Flâneront sur la passerelle
Jetant leurs cailloux dans l'eau.

Damoisaux et damoiselles
Ne seront pas moins anxieux
D'arpenter la passerelle
Pour reconnaître les lieux.

Et bientôt la nuit venue
Peut-être pourra-t-on dire
Que la passerelle est devenue
Un nouveau pont des soupirs.

Plus tard, grands pères et grands mères
Diront à leurs petits enfants
Que le soir de la première
Nous l'avons fêté en chantant.

Texte de Mr ROBIOLLE

Les bains étaient ouverts du 1 juin au 30 septembre.

Le maître-nageur, facile à reconnaître grâce à un casque doté d'une plaque blanche assurait sa surveillance de 6 heures à 10 heures le matin et de 4 heures à 9 heures l'après-midi.

Le cabinet vert était destiné aux hommes qui savaient le mieux nager.

Le gros souci de la municipalité était la décence : les baigneurs ne devaient pas insulter la pudeur des personnes du sexe appelées sur les bords de l'eau pour le lavage et la promenade.

Les commissaires, gardes de ville et gardes champêtres devaient faire des tournées : ils devaient saisir l'habit de tous ceux qu'ils trouvaient à se baigner en contravention avec le règlement.

Il était interdit aux femmes de se baigner sauf dans les lavoirs clos et couverts. Il leur était bien sûr interdit de se baigner chez les hommes.

A partir de 1899, la baignade était mise à la disposition des militaires les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 1 à 5 heures.

A ce moment un drapeau était hissé. Il existait des cabines pour se changer, moyennant un coût de location de 0 F. 10.

Ce système a dû fonctionner jusqu'à la grande guerre

Jusqu'à la construction de son hangar à bateaux au quai St-Cyr, les fêtes de la Société des Régates Rennaises avaient lieu à cet endroit.

En 1921, la fréquentation des baignades était toujours réglementée du 1 juin au 30 septembre avec tout de même un assouplissement des règlements de police.

A l'époque, trois clubs pratiquaient la natation : le cercle des Nageurs Rennais, l'A.S. des Cheminots et les Cadets de Bretagne.

Outre la natation, proprement dite, le water-polo paraissait fort en vogue.

Mais c'est en 1921 qu'on commença à parler sérieusement de la construction d'une piscine à Rennes et nos lecteurs se rappellent que les premiers projets la situaient sur l'emplacement de l'actuel stade municipal, l'eau devant être prise dans la Vilaine près de l'endroit où se situait la baignade du cabinet vert.

En 1924 le Cercle des Nageurs Rennais aménagea un bassin de 25 mètres, des plus réguliers, devant permettre de recevoir les plus grandes équipes françaises de natation et de water-polo.

Mais le 4 juillet 1926, la Ville procède à l'inauguration de la piscine située à l'angle des rues Gambetta et Victor Hugo.

Celle-ci ne fut obtenue qu'après bien des luttes...

Et pourtant ce n'était que la 17ème piscine construite en France quand l'Allemagne en comptait 600 et l'Angleterre 500 !

Texte de R.LEPARQUOIS

Chanson du Cabinet Vert

Nous avons retrouvé ce délicieux poème(ou chanson) au Nouvelliste Breton du 1er aout 1891 que nous livrons à nos lecteurs :

Au cabinet vert, pour se baigner il faut:

Un p'tit verre de Cognac pour ceux qui n'ont pas l'sac

Un p'tit verre de Bordeaux pour ceux qui boivent trop d'eau

Un p'tit verre de rhum pour celui qui fait hum!

Un grand verre de Madère pour r'faire le caractère

Un p'tit verre de cassis pour les enfants saisis

Un p'tit verre de Mélé-cass pour ceux qui battent la brasse

Un verre de grenadine pour r'faire la platine

Un Vermouth à l'eau fraîche si la langue est trop sèche

Une grenadine au vin pour bien s'mettre en train

Un verre de Frontignac pour blaguer en passant

Un beau et brave pompier pour rev'nir se baigner.

*L'occasion nous est donnée
de vous parler de la*

Base nautique de la plaine de BAUD

Trois centres principaux y sont installés:

Les Régates Rennaises : club d'aviron réunissant 200 sportifs, du débutant au champion international, qui s'entraînent toute l'année sur un parcours d'environ 3500 mètres navigables à partir du pont Villebois-Mareuil jusque vers Cesson.

Le parc, d'excellente qualité, s'échelonne du monoplace au huit barreaux.

Chaque année, au environ du 1er mai, une régata internationale est organisée. Ce sport comme la marche et la natation est des plus complet et peu coûteux.

Club de Canoë-Kayak : il regroupe 150 adhérents; malheureusement, considéré comme un sport de baignade, il est frappé d'un arrêté municipal compte tenu de la pollution de la Vilaine dans la Plaine de Baud. Les adeptes sont donc obligés de naviguer sur d'autres rivières plus accueillantes.

La Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM)

Association de bénévoles (loi 1901), elle fut créée sous l'instigation de l'avocat général bien connu dans notre quartier : Nadault de Buffon.

L'appellation d'origine était : Société des Hospitaliers Sauveteurs Bretons. Sa mission était et est de sauver des vies humaines le long des côtes, gratuitement et bénévolement. Très vite, Rennes est devenu un centre important de formation.

À l'heure actuelle, la SNSM à Rennes, accueille 200 adhérents. Outre la formation des sauveteurs bénévoles en secourisme, les élèves peuvent passer le permis mer côtier, le certificat restreint de radiotéléphoniste.

Un grand nombre de volontaires sont employés l'été sur les plages mais tout au long de l'année, les adhérents de la SNSM sont sollicités pour toutes sortes de manifestations publiques.

Qui veut bien draguer la Vilaine ?

La passerelle vient juste d'être achevée qu'un autre ouvrage va bientôt être réalisé dans notre quartier. Il s'agit d'une station de relevage destinée à protéger les riverains contre les crues de la Vilaine.

Voilà donc, deux chantiers d'importance qui vont contribuer à l'amélioration des conditions de vie, de déplacement des habitants et à la sécurité des biens et des personnes.

Tout cela ne saurait masquer la triste réalité et l'état lamentable de la rivière à la hauteur du cabinet vert.

Maintes fois asséchée, pour différentes raisons, on y remarque beaucoup de détritus, objets de toutes sortes jamais retirés et un envasement probablement excessif.

Concernant celui-ci, les services techniques se montrent rassurants, jugeant inutiles des opérations de dragages. Le même problème semble se poser sur d'autres sites (voir ci-dessous un article paru dans Ouest-France du 17/02/1995) mais ne semble pas sensibiliser outre mesure élus et responsables des différents services concernés.

Ceux-ci nous indiquent que la comparaison des éléments fournis par les campagnes bathymétriques opérées dans le bief St-Héliér (amont du cabinet vert) en 1975 et en 1993 montre que le bras de Vilaine concerné ne s'envase pas et qu'un autocurage naturel généré par les crues est préférable à un dragage.

Toutefois, en avril 1994, la subdivision de Rennes-navigaton nous promettait une nouvelle campagne de vérification après la période d'hiver.

En mai 1995, cet organisme nous précise qu'il n'a pas été en mesure d'effectuer les relevés promis et que d'autre part, aucune étude, ne permet d'infirmier ou de confirmer nos interrogations concernant la baie de Kervoyal et les plages d'Ambon.

reproduction de l'article de Ouest-France du 17/02/1995

Et si on draguait la Vilaine ?

M. Jacques Plainfossé revient sur les crues. Il remarque que le 10 février on pouvait voir qu'en se retirant la Vilaine avait laissé «un monticule de vase et d'immondices à hauteur du pont de la Mission, au niveau du bar-restaurant la Marine. Ce n'est bien sûr que la partie visible de la couche de vase qui doit se trouver tout au long des cours d'eau depuis belle lurette. Le lit de la Vilaine serait dragué, les débordements seraient moins importants et donc moins coûteux. Dans l'espoir d'une prise de conscience rapide de nos dirigeants...»

NDLR : pour conforter les dires de notre correspondant, précisons que la vase de la Vilaine rejetée en mer quand le barrage d'Arzal est ouvert a déjà recouvert une bonne partie de la baie de Kervoyal. A ce rythme, c'est toute une partie du littoral maritime qui va subir les conséquences écologiques de cet absence de dragage. Devant les dunes de Bétahon, une des plages de la commune d'Ambon, on a été obligé de mettre en place des panneaux «fonds vaseux» pour mettre en garde pêcheurs à pied et amateurs de planche à voile

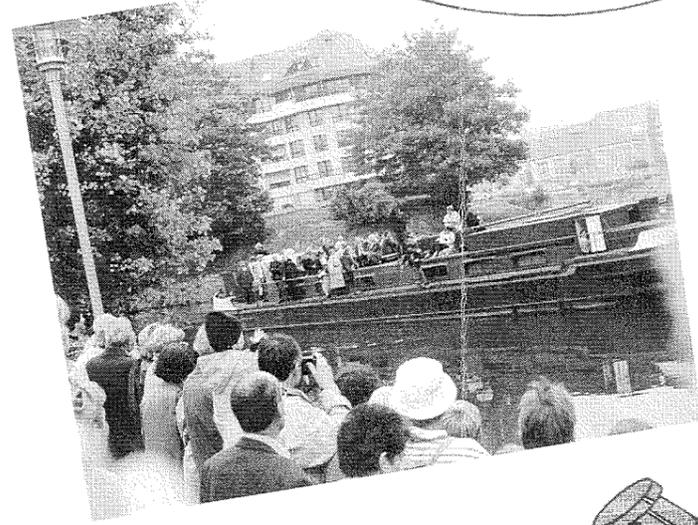
30 septembre 1995



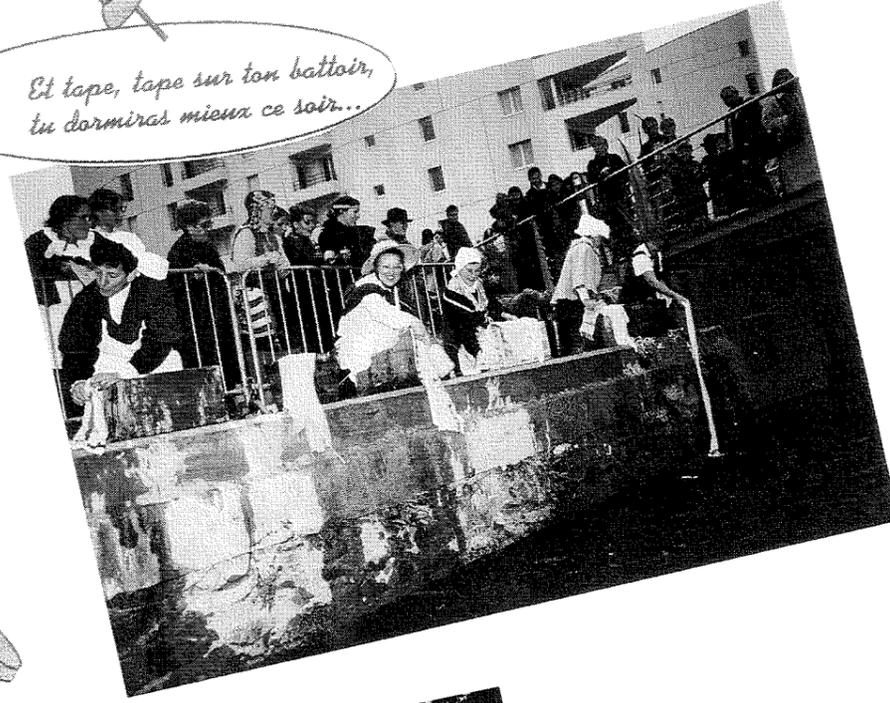
Stonjean, "PASSERELLE"
Je m'appelle "PASSERELLE"
mon Papa et ma maman sont
heureux de ma naissance.
Surtout ma gestation fut
longue et délicate.
Je pèse 28000Kg à 4300 cm et
mon berceau a coûté très cher
4200KF.

Pour me rendre visite
Clinique des "BONNETS" Plage
11 93 00 00 chambre 167F

Mr le Maire
sur l'Arbre d'eau



Et tape, tape sur ton battoir,
tu dormiras mieux ce soir...



Bla, bla, bla...



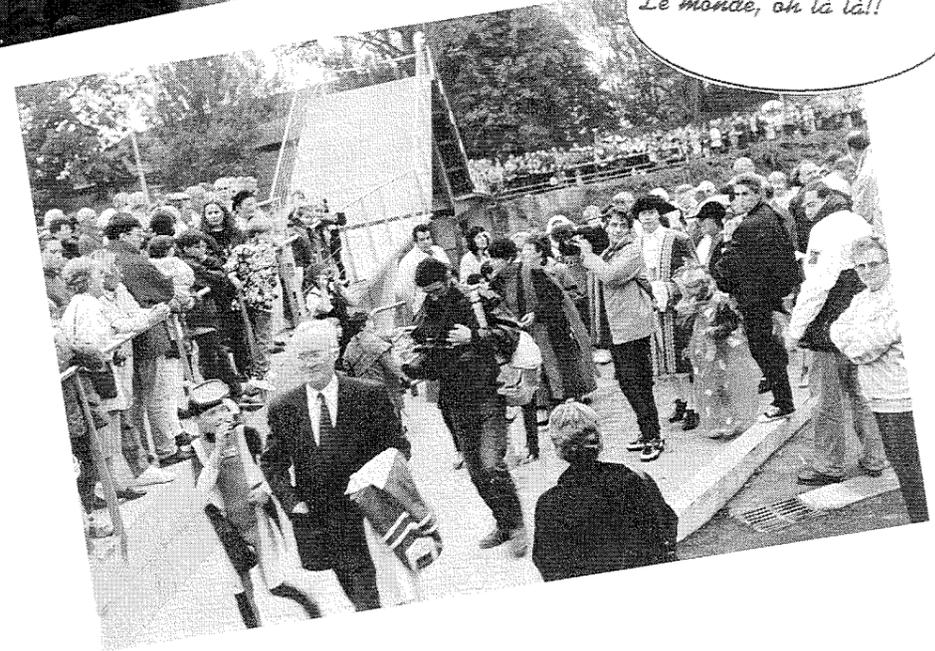
Et alors!!!
Il est pas frais mon poisson!!!



Sur un air
d'accordéon, que
la fête
commence!



Le monde, oh là là!!



Trouver le mot caché...

Rayez dans la grille suivante tous les mots de la liste jointe, et ce dans tous les sens possibles (Haut en bas, bas en haut, droite à gauche, gauche à droite, diagonales...), et trouvez le mot caché.

ABORDAGE	CHANTIER	CROISIERE	LIEU
AMAREYEUR	CHARGEMENT	ECOUTILLE	MACHINES
ARRIVEE	CHARPENTE	FLANC	MECANICIEN
AUBE	CHAUDIERE	GAILLARD	NOEUD
BANC	CHAUFFEUR	GALERIE	PLAISANCE
BATIMENT	CHEMINEE	GOUVERNAIL	RAMBARDE
BOUSSOLE	COMMANDANT	GOUVERNER	STEAMER
CAPITAINE	COMMERCE	HABITACLE	TANGAGE
CARAVELLE	COUCHETTE	HELICE	TILLAC
GARGAISON	COUPEE	LANCER	

N	O	E	U	D	R	A	L	L	I	A	G	E	L	O	S	S	U	O	B
E	C	R	E	M	M	O	C	C	H	E	M	I	N	E	E	A	B		
E	L	L	E	V	A	R	A	C	O	M	M	A	N	D	A	N	T	R	A
C	H	A	U	D	I	E	R	E	F	P	S	B	I	I	R	N			
O	G	O	U	V	E	R	N	A	I	L	L	L	T	I	M	H	L	I	C
U	O	E	D	R	A	B	M	A	R	I	A	A	E	T	C	L	V	H	
T	U	I	M	E	C	A	N	I	C	I	E	N	I	A	A	E	A		
I	V	E	R	E	I	S	I	O	R	C	T	U	C	S	M	C	E	R	
L	E	E	L	P	U	O	C	H	A	R	P	E	N	E	A	E	L	G	
L	R	C	P	A	S	S	E	R	E	L	L	E	R	N	R	E			
E	N	I	A	T	I	P	A	C	A	R	G	A	I	S	O	N	C	M	
B	E	L	G	C	H	A	U	F	F	E	U	R	T	A	N	G	A	G	E
U	R	E	I	T	N	A	H	C	O	U	C	H	E	T	T	E	N	N	
A	H	R	U	E	Y	E	R	A	M	A	B	O	R	D	A	G	E	T	

En bref. En bref...

Etudes et Chantiers.

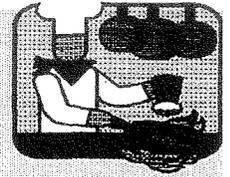
Bien des discussions en cours depuis de nombreux mois pour ce projet de chantier d'insertion par le travail. Ce chantier devrait permettre la restauration de la rembarde des Bonnets Rouges, d'aménager les berges sans oublier le parcours santé, remblais, taille et mise en valeur de la flore et de la faune déjà existantes

Il est à souhaiter que ce projet riche en promesse pour une meilleure qualité de vie en milieu urbain voit enfin le jour rapidement;

MERCI

Ce 30 septembre qui restera longtemps dans le souvenir des riverains comme une belle fête n'aurait pu avoir lieu sans le dévouement de nombreuses personnes à qui nous rendons hommage : les écoles, le lycée, Rennes-Patro-Association, le Cercle Paul Bert, Style Dance, M.Garnier, M.et MME Hubeau, tous les membres des associations, sans oublier les commerçants qui par leur présence ont tenu à apporter leur participation.

MATELOTE D'ANGUILLE



Pour 4 à 5 personnes.

Cuisson 45 mm

Ingrédients: une BELLE anguille de 1,2kg

150gr de lard de poitrine

150gr de petits oignons

1 bouteille de vin rouge

200gr de champignons

75gr de beurre

1 cuillère à soupe de farine

1 cuillère à café de sucre

Thym, laurier, sel, poivre, croutons.

1 - Dans une cocotte, faites revenir les oignons et le lard coupé en petits dés, à feu moyen.

2 - Lorsqu'ils ont pris couleur (5mm), versez la farine et remuez bien. Attendez que la farine roussisse légèrement.

3 - Mouillez avec le vin rouge, en grattant bien le fond du récipient avec une cuillère, afin que le roux n'attache pas. Salez, poivez, ajoutez le thym, le laurier et le sucre. Laissez mijoter 1/2 heure.

4 - Coupez la partie terreuse du pied des champignons. Fendez-les en 4 et faites revenir dans un peu de beurre. Réservez.

5 - Après 1/2 heure de cuisson de la sauce au vin, ajoutez les champignons et l'anguille dépouillée et coupée en tronçon par votre poissonnier.

6 - Laissez cuire le poisson environ 20mm dans la matelote.

7 - Pendant ce temps, dans une poêle, faites frire quelques croutons dans un peu de beurre.

8 - Présentez les morceaux d'anguille dans un plat creux, sur les croutons frits. Nappez avec la matelote.

COURS D'EAU : DOUCEUR et...DANGER

Que c'est agréable,
au bord de l'eau,
une belle promenade.

Que c'est facile,
au bord de l'eau,
de glisser.

Que c'est reposant,
au bord de l'eau,
de flâner nonchalant.

Que c'est saisissant,
dans la froideur de l'eau
de subitement tomber.

Que c'est beau,
au bord de l'eau,
de regarder faune et flore.

Que c'est difficile,
dans l'esu,
tout habillé, de nager.

Que c'est chouette,
au bord de l'eau,
de taquiner l'ablette.

Que c'est effrayant,
au milieu de l'eau,
de voir si loin le bord.

Que c'est fascinant,
au fil de l'eau,
voir voguer les bateaux.

Que c'est terrible,
du bord de l'eau,
de ne pouvoir intervenir.

Que c'est charmant,
le long de l'eau,
de disposer d'un quai.

Que c'est horrible, au fond
de l'eau,
de perdre la vie.

Vous qui avez lu ce poème, ne pensez-vous pas que la première partie, sans pour autant être un chef d'oeuvre était la mieux?... Si vous ne souhaitez pas voir se réaliser la seconde partie, exigeons que les aménagements des abords de Vilaine soient correctement et sûrement équipés.

Ne croyez-vous pas que les "quais" du bout de la rue Mgr Duchesne ne mériteraient pas rapidement des modifications et une signalisation efficace pour prévenir du danger?

Ce sont des dizaines d'enfants qui longent ces quais tous les jours, à pied, en patins à roulettes ou encore à vélos.

Et ce n'est plus de la poésie.

C'est de la vie de nos enfants qu'il s'agit.

EXPOSITION PHOTOS

" Inauguration de la passerelle
des Bonnets Rouges "

22 au 29 Novembre

Residence EDILYS, me A. TOULIAU

Vernissage le Mercredi 22 Novembre
à 18 Heures

LE QUARTIER A LA PECHE...

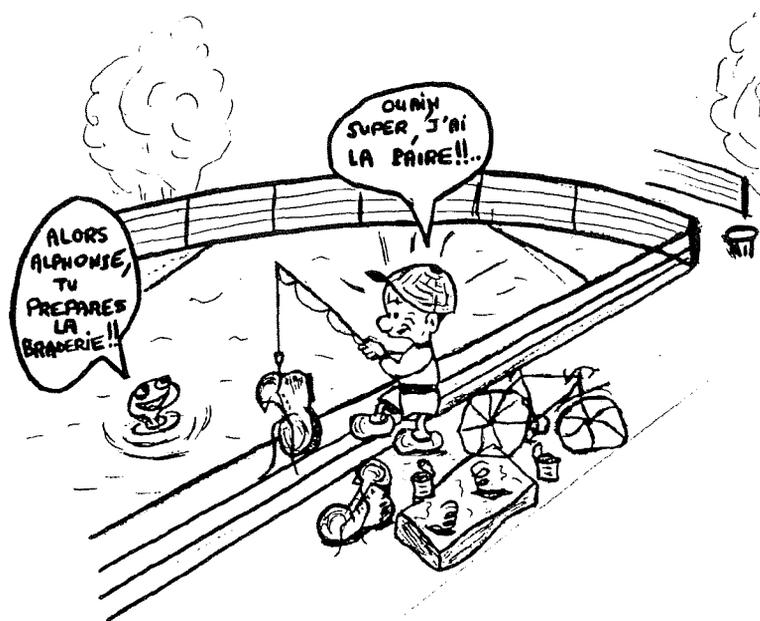
Allons à Lorient pêcher le hareng

Allons à Messine pêcher la sardine

Allons aux Bonnets Rouges pêcher le poisson rouge ...

Ils sont nombreux sur le chemin de halage, Georges, Louis et les autres à taquiner le poisson. Modérément pour ceux qui travaillent encore ou passionnément pour les retraités qui tôt le matin installent un matériel plus ou moins sophistiqué selon le type de pêche qu'ils affectionnent.

«C'est vrai ici, c'est la débrouille car pour sortir le poisson de l'eau il faut des «épuisettes à rallonge»bricolées maison, manche à balai, tube d'aluminium, tuyau léger. Les bords de la Vilaine sont encombrés de broussailles», dit Louis, et bien souvent si l'on est seul on ne peut même pas sortir le poisson de l'eau car on s'accroche partout.»



Les préoccupations les plus graves portent sur la qualité de l'eau. «Il n'y a plus de courant, l'eau est morte depuis un an ou deux, d'où l'apparition de nappes verdâtres qui stagnent le long des berges. Pourtant, précise Georges, l'Ouest-France écrivait que le taux de nitrate avait baissé en Vilaine ! Alors évidemment, le poisson mord de moins en moins. Il y a pourtant au fond des eaux de belles pièces de sandre, brochet, anguille, carpe pour les plus renommés.»

Georges et Louis avouent de belles prises de 10 à 14 livres. Sylvain, lui, le spécialiste des carpes annonce de timide 8 à 10 kg la pièce mais lui c'est un pêcheur de l'après-midi.

Et si l'on se prenait à rêver à quelques aménagements simples. Bien sûr laisser la nature telle qu'elle est pour favoriser les frayères mais la domestiquer par quelques tailles adéquates, agencer deux ou trois pontons sur le parcours des Bonnets Rouges., une petite marche pour enjamber la rembarde et hop ! une avancée sur la Vilaine et là, croyez-moi les pêcheurs seraient vraiment plus heureux que les rois.

L'écho du quartier

Laennec-St Hélier

EDITORIAL

Ce numéro spécial est pour notre association un événement particulièrement important, et ce, à 3 titres.

Premièrement il annonce le début de la parution régulière de « L'écho du quartier LAENNEC ST HELIER », journal de proximité destiné aux membres de notre association, et plus largement à tous les résidents de notre quartier. Il se fera, comme son nom l'indique, l'écho des habitants, de leurs préoccupations et de leurs attentes. Chacun pourra y trouver les informations utiles pour « Bien vivre son quartier » (Devise de notre association). De plus, des anecdotes, des faits d'histoire ou encore des renseignements sur les évolutions du quartier y seront débattus.

Deuxièmement, ce numéro spécial marque la collaboration de notre association avec celle, voisine, du quartier Alphonse Guérin-Vélodrome, que je tiens à remercier vivement pour toute l'aide précieuse qu'ils nous ont apportée dans l'élaboration de ce numéro. En effet, comme vous le constaterez, ce fascicule est à la fois « l'Echo du quartier Laennec St Hélier » mais aussi « Le petit mot

SOMMAIRE

- Edito Laennec-St Hélier.
- La Vilaine au fil du temps
- Cours d'eau : Danger!
- Fête la passerelle.
- Le quartier...A la pêche!
- Et si on dragait ?
- Baignade au temps jadis.
- La base nautique.
- Drôles de voisins.
- Edito Alphonse Guérin.

d'Alphonse », journal de nos amis nordistes.

Troisièmement, enfin, ce journal concrétise la réussite complète de l'inauguration de la passerelle des Bonnets rouges, thème de ce recueil. Pour ceux qui ont eu la joie de participer, soit comme acteur, soit simplement comme spectateur, vous trouverez en page centrale une sélection de photos, marquant les temps forts de la manifestation. Cette réussite doit nous montrer le chemin à suivre en terme d'animation (Même si on n'inaugure pas une passerelle tous les jours!) et de collaboration étroite entre nos associations.

Le président : F. CUSSET.



PUBLICATION DE L'ASSOCIATION DE QUARTIER
LAENNEC-ST HELIER

ASSOCIATION DE QUARTIER LAENNEC-ST HELIER
71, RUE ST HELIER - 35000 RENNES.